

L'ÉNERGIQUE

MARS 2012
VOLUME 6 | NUMÉRO 1



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSUMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ

1010 rue Sherbrooke Ouest, Bureau 1800
Montréal (Québec) H3A 2R7

Téléphone : 514 350-5496
Télécopieur : 514 286-6078

www.aqcie.org

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président

***Avec une sortie de crise qui n'en finit plus,
chaque bonne nouvelle compte !*** 2

Avec les bonnes nouvelles économiques qui tardent à arriver et une situation de l'emploi qui se détériore à Montréal, il faut se raccrocher à tout ce qui peut améliorer notre compétitivité.

***Investir en Arabie saoudite,
une bonne affaire sous tous les plans ?*** 3

Dans le cadre du « Défi HEC sur le développement durable », des étudiants au MBA d'Amérique du Nord et d'ailleurs se penchent sur l'à-propos pour Alcoa d'investir en Arabie saoudite.

***Exportations :
À quand des prix plus élevés?*** 5

Avec les prix actuels et prévisibles à court et moyen termes pour l'exportation de l'électricité, utiliser cette ressource pour créer de la richesse au Québec demeure une des avenues les plus intéressantes.

***Émissions de GES et efficacité énergétique
Les industriels ont tout avantage à s'engager activement*** 8

La prise en compte de l'empreinte carbone, un avantage pour l'hydroélectricité québécoise... lorsque tous s'y rallieront !

Quoi de neuf à la régie 10

Les récentes décisions de la Régie de l'énergie annoncent un changement de dynamique.



Mot du président

Avec une sortie de crise qui n'en finit plus, chaque bonne nouvelle compte !

Par Nicolas Dalmau
Président du Conseil de l'AQCIE et
Directeur, Énergie et développement stratégique,
Alcoa Canada

Il me semble que nous parlons depuis au moins deux ans de la sortie de crise qui se fait en douceur et de façon incertaine. En fait, on aura rarement vu de telles montagnes russes économiques. La crise financière en Europe qui se règle ou s'aggrave à chaque mois, l'impasse budgétaire que nous avons connue à répétitions aux États-Unis et qui ne se règlera peut-être pas avec les prochaines élections, la volatilité des bourses, des prix des métaux, du pétrole... Autant de variables qui transforment les exercices prévisionnels en sport extrême !

Contrairement à nos attentes ou, plus justement, à nos espoirs, les choses ne vont pas mieux au Québec non plus. Si l'on a souvent dit, et répété, que nous nous en étions mieux tirés que la plupart des économies industrialisées lors de la crise de 2008-2009, cette interminable sortie de crise commence à nous malmener plus intensément que d'autres économies. Tout particulièrement à Montréal, où le premier trimestre de 2012 a été tout sauf « un long fleuve tranquille ».

En mars 2009, au cœur de la crise, Montréal partageait avec Toronto le même taux de chômage : 7,8 %. Aujourd'hui notre taux est monté à 9,2 %, tandis qu'il a baissé à 5,9 % dans la capitale de l'Ontario. Et même le long du Chemin du Roy on se porte pas mal mieux, avec un taux de chômage de 6,4 % à Trois-Rivières et de 5,1 % à Québec. Nous n'avons peut-être pas encore vu le pire. Déjà, trois importantes fermetures, annoncées à la fin de 2010 et en 2011, voyaient plus de 1 000 emplois s'envoler (voir tableau). Depuis le 10 janvier 2012, cinq nouvelles annonces de fermetures viendront retrancher plus de 3 000 emplois, toujours à Montréal. Un premier trimestre 2012 cauchemardesque pour la Métropole.

Savoir que nous ne sommes pas le seul endroit où les secteurs industriels et manufacturiers luttent pour leur survie pourrait nous offrir une faible consolation. Mais en considérant les offres alléchantes de délocalisation que nos entreprises reçoivent de certains États américains, parfois même grâce à des tarifs d'électricité moins élevés qu'au Québec, il n'y a rien de rassurant, au contraire. Cela indique que ces économies ont plus de moyens, ou qu'elles tentent encore plus désespérément que le Québec de se sortir de la crise. Et surtout qu'elles n'hésitent pas à se servir de leurs moyens, parfois jusqu'à la limite de la libre concurrence, pour attirer les emplois que tous se disputent aujourd'hui.

Les secteurs industriels et manufacturiers doivent-ils être laissés à leur sort ? Devrions-nous plutôt nous lancer dans le monde numérique qui semble si bien réussir à des entreprises dématérialisées comme Facebook et Twitter, ou tenter de concurrencer des géants comme Apple qui jouent admirablement leur jeu dans les univers virtuel et manufacturier à la fois ? Ou encore miser lourdement sur les ressources, comme le fait aujourd'hui le gouvernement du Québec avec le Plan Nord ?

En fait, pour le Québec comme pour la région montréalaise, la réponse demeure ancrée dans la diversité de l'économie.

La réponse aux problèmes du « Sud » ne peut être aussi monolithique que l'approche centrée sur les ressources que l'on prévoit pour le Nord. Et encore là, en mettant l'accent sur la première et la deuxième transformation nous parviendrons à diversifier les retombées économiques, au nord comme au sud, car le développement du Nord crée aussi des emplois à Montréal, même s'ils sont bien moins nombreux.

La situation de l'emploi et de l'activité économique à Montréal demande une action rapide et concertée, à Montréal comme à Québec, car il est essentiel que le moteur économique de la province roule rondement.

Les secteurs manufacturiers et industriels doivent aussi avoir le soutien du gouvernement du Québec. Les moyens financiers de ce dernier sont limités, mais il peut à tout le moins voir à ce que la réglementation soutienne sa compétitivité.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une décision gouvernementale, mais plutôt de l'expression d'une réglementation de l'énergie parvenue à maturité au Québec, la baisse moyenne de 0,5 % des tarifs d'électricité apporte une bouffée d'air frais aux entreprises industrielles qui utilisent cette ressource déterminante du Québec pour créer de la richesse ici. Chaque geste compte et il ne faudrait surtout pas minimiser celui-là. ■

FERMETURES IMPORTANTES D'ENTREPRISES À MONTRÉAL*

30 novembre 2010 SHELL 800 emplois	2 février 2011 PFIZER 150 emplois	18 août 2011 METRO 150 emplois	10 janvier 2012 JOHNSON & JOHNSON 126 emplois
26 janvier 2012 MABE 740 emplois	2 février 2012 ASTRAZENECA 132 emplois	19 mars 2012 AVEOS 1 800 emplois	21 mars 2012 TRANSCONTINENTAL 250 emplois

* Source, La Presse, 22 mars 2012

Investir en Arabie saoudite, une bonne affaire sous tous les plans ?

Par Nicolas Dalmau
Président du Conseil de l'AQCIE et
Directeur, Énergie et développement stratégique,
Alcoa Canada

J'avoue qu'il s'agit d'une question à laquelle tous nos lecteurs ne sont pas confrontés. Mais n'hésitez pas à poursuivre votre lecture... on y parle aussi du Québec !

Invité par Pierre-Olivier Pineau, professeur d'économie à HEC Montréal, j'ai eu le plaisir, le 17 mars, d'agir comme juge au « Défi HEC sur le développement durable » auquel participaient des équipes d'étudiants au MBA de plusieurs écoles de commerce d'Amérique du Nord, et même d'aussi loin que du Danemark. J'étais heureux de retrouver « les HEC », dont je suis diplômé depuis maintenant plus de 20 ans (!), et d'y rencontrer des étudiants allumés, curieux, motivés et soucieux de faire une différence dans le monde complexe où nous vivons.

Mon intérêt à participer à cet événement était bien sûr décuplé du fait que l'étude de cas portait sur Alcoa et sur son investissement en Arabie saoudite en coentreprise avec la société d'État Ma'aden, qui intégrera une mine de bauxite, une raffinerie d'alumine, une aluminerie d'une capacité de 740 000 tonnes métriques/an, soit près du double de la moyenne des aluminieries d'Alcoa au Québec, et un laminier à la fine pointe de la technologie, d'une capacité de 380 000 t/an.

Dans la phase préliminaire de la compétition, on demandait aux étudiants d'évaluer l'impact potentiel sur la réputation d'Alcoa d'investir en Arabie saoudite, un pays où le bien-être des travailleurs, la liberté des femmes et l'empreinte environnementale font l'objet de critiques.

Puisque le gaz naturel s'exporte moins facilement que le pétrole, ce pays détient d'immenses réserves que l'État est disposé à vendre à prix très compétitif, en retour d'une diversification industrielle. Ainsi, l'aluminerie de Ma'aden, dans laquelle Alcoa détient une participation de 25 %, bénéficiera d'électricité à un prix inférieur à la moitié du tarif L. Sur le plan financier, les futurs diplômés au MBA ont conclu unanimement aux avantages du projet.

Sur les plans environnemental et humain, l'analyse était plus complexe. Sous le premier volet, il fallait tenir compte dans l'équation que le quart de la production mondiale d'aluminium se fait grâce à de l'électricité générée dans des centrales thermiques au charbon. On produit ainsi 14 tonnes de gaz à effet de serre (GES) par tonne d'aluminium, soit plus du double des 6 tGES/tAl associées aux centrales thermiques au gaz. Ainsi, les 740 000 t d'aluminium que produira l'aluminerie de Ras Az Zawr apparaissent comme un choix positif en matière d'environnement, en comparaison des 10 millions de tonnes



L'aluminerie de Ras Az Zawr de la coentreprise Ma'aden-Alcoa actuellement en construction

d'aluminium produites au moyen de centrales thermiques au charbon ailleurs sur la planète. Évidemment, ces lingots seraient encore plus « verts » s'ils étaient produits au Québec avec note hydroélectrique !

Sous le second volet, celui des droits humains, les étudiants ont fait preuve de beaucoup d'imagination en recommandant de nombreuses mesures concrètes pour aider Alcoa à diffuser ses valeurs sur le futur complexe minier et industriel.

Le dernier aspect de la compétition soulevait la question de la pertinence pour Hydro-Québec, et le gouvernement du Québec, de modifier ses tarifs d'électricité, compte tenu du contexte concurrentiel mondial de l'industrie de l'aluminium, de l'énergie et de l'environnement. Peut-on penser à meilleure question pour quelqu'un qui, comme vous et moi, se passionne pour les questions énergétiques ? >>>

Investir en Arabie saoudite, une bonne affaire sous tous les plans ? (suite)

Les étudiants ont reconnu d'emblée que notre tarif L n'était pas compétitif face aux nouveaux projets comme celui de la coentreprise Ma'aden-Alcoa. Ils n'ont cependant pas eu le temps de régler ce débat qui est en toile de fond au Québec depuis de nombreuses années. C'était en effet beaucoup leur demander !



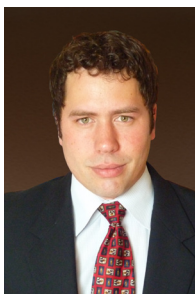
Pavillon principal du campus de HEC Montréal

Ils ont néanmoins fait ressortir que le Québec disposait de nombreux atouts propres à compenser en partie la perte de compétitivité du tarif L : une main-d'œuvre qualifiée, une situation géographique enviable, un climat social stable et un approvisionnement fiable en électricité « verte ». À terme, comme vous pourrez le constater en lisant l'article de Carl Yank en page 8 sur l'empreinte carbone, il se pourrait bien que la « verdure » de l'hydroélectricité devienne un jour monnayable, mais nous n'en sommes pas encore là !

Pour l'instant notre aluminium québécois, le plus vert du monde, ne reçoit aucune prime, pas plus que les producteurs chinois ou russes ne sont pénalisés pour leur métal produit au moyen de centrales au charbon. Il faudra que la réglementation sur le carbone soit harmonisée

à l'échelle de la planète pour que l'avantage « vert » de l'aluminium vienne un jour faire contrepoids à la détérioration de la compétitivité du tarif L.

Le verdict des étudiants : l'investissement en Arabie saoudite était somme toute une initiative souhaitable, en pesant le pour et le contre sous les aspects économiques, environnementaux et sociaux. Et le tarif L apparaissait adéquat pour maintenir la part de marché de l'aluminium produit au Québec. En tant que juge, et en tenant compte de la récente baisse de 0,5 % des tarifs d'électricité, je n'ai pu faire autrement que de leur donner une bonne note ! ■



Exportations : À quand des prix plus élevés?

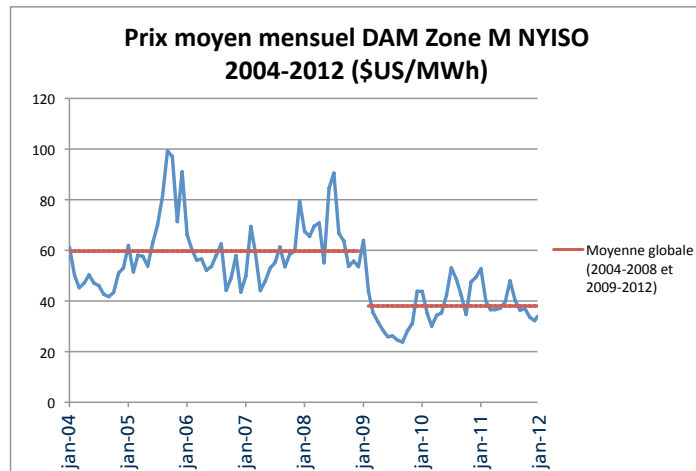
Par Olivier Charest
Analyste pour l'AQCIÉ et le CIFQ

Dans les deux dernières parutions de l'Énergique, nous avons suivi les prix obtenus en 2011 sur les principaux marchés d'exportation pour l'électricité québécoise, à savoir New-York, la Nouvelle Angleterre et l'Ontario. Nous concluons qu'à près de 40 \$US/MWh, le prix moyen sur ces marchés n'était généralement pas très intéressant et que, dans cette optique, l'utilisation au Québec de l'électricité produite ou achetée par Hydro-Québec s'avérait encore plus avantageuse que par le passé.

Ce mois-ci, nous prenons une perspective plus globale, en analysant dans un premier temps les prix des dernières années, puis en portant notre regard sur l'avenir afin de voir dans quelle mesure la situation actuelle risque de perdurer¹.

L'AVANT ET L'APRÈS-CRISE

Nous retraçons, dans le graphique ci-dessous, le prix moyen mensuel obtenu au cours des dernières années sur le marché *day ahead* de l'électricité de New York, à l'interconnexion avec le Québec²:



Source : NYISO

On observe nettement de ce graphique une cassure à partir de 2009 : on passe d'une moyenne de près de 60 \$US/MWh pour la période 2004-2008 à une moyenne de moins de 40 \$US/MWh pour la période 2009-2012. Cette cassure s'observe aussi dans les pointes : on retrouve, lors de la première période, six mois pendant lesquels le prix mensuel moyen dépasse 80 \$US/MWh, alors que depuis 2009, le prix mensuel moyen le plus élevé a été de 63,95 \$US/MWh, atteint en janvier 2009.³

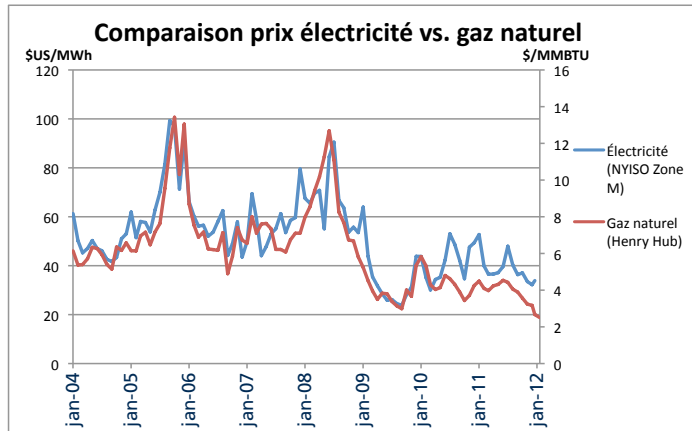
Qu'est-ce qui a causé cette cassure ? On peut évidemment mettre en cause la baisse de la demande en électricité causée par un ralentissement de l'activité économique. Or, la récession aux États-Unis a officiellement commencé en décembre 2007⁴, alors que les prix sont demeurés très élevés en 2008; d'ailleurs, même pendant les derniers mois de 2008, lorsque la crise a véritablement explosé, le prix moyen de l'électricité était comparable à ceux de 2006 et 2007.

En fait, pour bien comprendre ce qui s'est passé, il faut aussi regarder du côté de l'offre. Ainsi, l'évolution du prix de l'électricité au cours des dernières années s'explique principalement par les fluctuations du prix des combustibles fossiles – surtout le gaz naturel, puisque le prix de l'électricité est généralement déterminé en fonction du coût de production des centrales aux gaz naturel.⁵

1. MISE EN GARDE : Ce document est communiqué à titre informatif seulement et ne doit pas être interprété comme une recommandation relative à l'achat ou la vente d'électricité ou de gaz naturel ou de quelque autre produit que ce soit, qu'il soit réel, financier ou autrement. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement et ni son auteur, ni l'Énergique, ne sont responsables des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des informations contenues dans le présent document. Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Son auteur ne garantit d'aucune manière que ces informations soient exactes ou complètes.
2. Dans un même marché (tel NYISO), le prix variera selon l'emplacement, en fonction, notamment, des contraintes internes du réseau de transport. Ainsi, en raison de la congestion sur le réseau, le prix à la ville de New-York et sur Long Island sera généralement plus élevé qu'à l'interconnexion avec le Québec. Dans ce graphique, nous utilisons les prix mensuels publiés dans les *Monthly Reports* de NYISO.
3. Il est à noter qu'il s'agit de prix mensuels moyens : le véritable prix fluctue d'heure en heure, et peut parfois atteindre quelques centaines de dollars. Pour cette raison, si Hydro-Québec choisit d'exporter davantage aux heures pendant lesquelles le prix est plus élevé, elle pourra obtenir des revenus unitaires supérieurs au prix moyen.

Exportations : À quand des prix plus élevés? (suite)

La corrélation entre les prix de l'électricité et du gaz naturel apparaît clairement du graphique suivant :



Sources : NYISO et US Energy Information Agency

Le prix de l'électricité a donc suivi celui du gaz et a atteint des sommets à la fin 2005 et à la mi-2008, avant de plonger en 2009. Selon l'*Energy Information Agency* américaine, la chute du prix du gaz naturel en 2009 serait principalement attribuable au ralentissement de l'activité économique et à une augmentation de la production de gaz naturel aux États-Unis, dont une part de plus en plus importante provient des schistes.⁶ En fait, la production de gaz naturel aux États-Unis est à la hausse depuis 2005, et atteint des niveaux qu'on n'avait pas vus depuis les années 1970. En 2010, le niveau de production a même été assez élevé pour contrecarrer l'effet qu'ont eu, sur le prix du gaz naturel, la reprise des activités industrielles et une plus grande utilisation du gaz naturel dans la production d'électricité.⁷

On remarque, enfin, un déclin significatif du prix du gaz naturel depuis juin 2011 : le prix spot à Henry Hub a clôturé tout près des 2,00 \$US/MMBTU le 16 mars 2012, alors qu'il oscillait autour de 4 \$US/MMBTU depuis janvier 2009.⁸ Là encore, le gaz naturel semble entraîner le prix de l'électricité avec lui.

Cela dit, on constate certaines divergences temporaires entre le prix du gaz naturel et celui de l'électricité. Ainsi, par exemple, les pointes observées à l'été 2010 ainsi qu'à l'hiver 2010-2011 sur NYISO ne concordent pas avec celles du gaz naturel. L'entité chargée de surveiller l'évolution de ce marché explique la pointe de l'été 2010 par la mise à la retraite d'une centrale importante (Poletti), d'une production plus faible des centrales hydroélectriques new yorkaises, ainsi que de plus faibles importations en provenance du Québec.⁹ Hydro-Québec justifie d'ailleurs cette baisse de ses exportations par une très faible hydraulité en 2010.¹⁰

Quant à la pointe observée à l'hiver 2010-2011, elle aurait été causée principalement par des conditions climatiques extrêmes observées à la fin janvier 2011.

Ainsi, le prix de l'électricité ne suit pas en tout temps celui du gaz naturel, mais on observe généralement une assez forte corrélation entre le prix de ces deux commodités.

QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR ?

Il n'est évidemment pas facile de déterminer l'évolution future des prix d'une ressource, mais l'on peut tout de même se faire une bonne idée en étudiant les informations disponibles publiquement sur Internet.

Selon la *US Energy Information Administration*, la production annuelle de gaz naturel aux États-Unis va continuer d'augmenter jusqu'à l'horizon 2035 en raison de l'exploitation des réserves abondantes de gaz de schiste de ce pays. Ceci

>>>

4. Selon le *National Bureau of Economic Research*

5. Le prix de gros de l'électricité sur les marchés tels le NYISO et NEPOOL est établi en fonction du coût marginal de production. Ainsi, afin de déterminer qui fournira de l'électricité pour une heure donnée et à quel prix, le régulateur – dans plusieurs cas, un « *Independent System Operator* » tels NYISO ou ISO-NE – retient, parmi les offres soumises, celles permettant de répondre à la demande au coût le plus bas. Le prix sera déterminé en fonction du prix le plus élevé parmi les soumissions retenues. Ainsi, par exemple, si cinq compagnies offrent chacune 50 MW d'électricité pour une heure donnée à 10, 15, 20, 25 et 30 dollars par MWh, respectivement, et que la demande est de 150 MW, les trois offres les plus basses seront retenues au prix de 20 \$/MWh.

6. Voir le [Natural Gas Annual 2009 - Summary Highlights](#)

7. Voir le [Natural Gas Annual 2010 - Summary Highlights](#)

8. Voir l'évolution de ce prix sur le site de l'[Energy Information Agency](#) des États-Unis

9. Voir le 2010 [State of the Market Report For the New York ISO Markets](#) par Potomac Economics, le *Market Monitoring Unit* pour NYISO, Juillet 2011, page iii.

10. Voir, notamment, le [Rapport annuel 2010](#) d'Hydro-Québec, page 9.

Exportations : À quand des prix plus élevés? (suite)

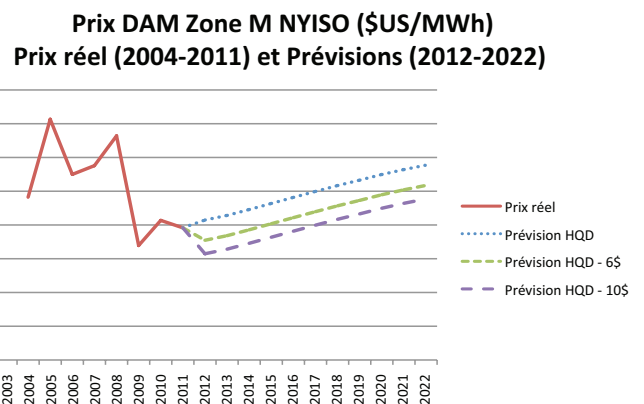
permettra d'ailleurs aux États-Unis de devenir un exportateur net de gaz naturel en 2021, et au prix du gaz naturel de demeurer bas dans les prochaines années, maintenant ainsi une pression à la baisse sur le prix de l'électricité.¹¹ En fait, dans son discours sur l'état de l'Union, le président Obama mentionnait que les réserves américaines de gaz de schistes leur suffiraient pendant 100 ans, et il s'est engagé à promouvoir le développement sécuritaire de cette filière énergétique.¹²

Les prix que l'on retrouve sur les marchés des contrats à terme du gaz naturel et de l'électricité peuvent aussi servir de boule de cristal.¹³ En effet, ces prix sont basés sur les prévisions des acteurs de ces marchés (acheteurs et vendeurs) dont certains réalisent des analyses très poussées, tant sur les facteurs fondamentaux affectant l'évolution des prix (production de gaz, croissance économique, démographique, etc.) que sur le comportement des marchés; les prévisions des uns influencent donc les prévisions des autres. En matière d'électricité, on observe présentement des prix (à terme) pour des livraisons dans la prochaine année similaires aux prix *day ahead* des derniers mois.

Par ailleurs, il arrive aussi qu'Hydro-Québec Distribution (HQD) divulgue ses prévisions sur l'évolution future du prix de l'électricité lors de causes devant la Régie de l'énergie. Ainsi, dans son dernier dossier tarifaire, Hydro-Québec a déposé une prévision des prix de l'électricité sur NYISO (à l'interconnexion HQ-NY) pour les prochaines années, basée sur les prix à terme de l'électricité, pour les années 2012 et 2013, puis sur ceux du gaz naturel, pour les années suivantes.¹⁴

Cette prévision aurait vraisemblablement été préparée au printemps 2011, il y a près d'un an. Or, si l'on se fie à l'évolution des prix à terme du gaz naturel et de l'électricité depuis cette période, il y aurait lieu de revoir à la baisse cette prévision. En effet, pour des livraisons prévues à certains mois de 2012, on constate une diminution de plus de 10 \$US/MWh du prix à terme depuis les sommets atteints l'an passé. Pour le gaz naturel, on voit des diminutions similaires sur les livraisons des prochaines années.

Nous reprenons cette prévision d'HQD (pour les années 2012 et suivantes) dans le graphique suivant, en la juxtaposant aux données historiques des prix *day ahead* sur le marché NYISO à l'interconnexion HQ-NY (Zone M), jusqu'en 2011. De plus, considérant la baisse des prix à terme de l'électricité et du gaz depuis le printemps 2011, nous ajoutons deux autres scénarios basés sur cette prévision, à laquelle sont soustraits, respectivement, 6 \$US/MWh et 10 \$US/MWh.



Source : Document déposé par Hydro-Québec, disponible sur le site de la Régie de l'énergie

On constate de ce graphique que même en prenant la prévision originale d'HQD, il semble que les prix demeureront sous la moyenne 2004-2008 de 60 \$US/MWh pour les dix prochaines années. De plus, si l'on s'attend à ce que les prix à la Zone M de NYISO s'avèrent inférieurs à ceux prévus par HQD dans son dernier dossier tarifaire – ce qui semble probable si l'on se fie à l'évolution des prix à terme de l'électricité et du gaz des derniers mois – on devrait même s'attendre à des prix sous la barre des 40 \$US/MWh pour quelques années encore. Dans cette optique, il semble qu'on soit bien loin des années de vaches grasses connues par Hydro-Québec entre 2005 et 2008.

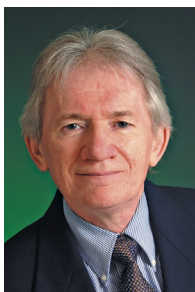
L'avenir nous le dira. ■

11. Voir le [Annual Energy Outlook 2012](#) – Early Release de l'EIA

12. Notre traduction. La version originale se lisait : « *We have a supply of natural gas that can last America nearly 100 years, and my administration will take every possible action to safely develop this energy.* »

13. Voir, par exemple, le NYMEX.

14. Voir la [réponse 23.2](#) d'HQD à la demande de renseignement du RNCREQ, HQD-14, Doc-8, page 35.



Émissions de GES et efficacité énergétique Les industriels ont tout avantage à s'engager activement

Par Carl Yank
Directeur général des affaires – Chlorite de sodium
ERCO Mondial, une division de Supérieure Plus SEC

L'EMPREINTE CARBONE

Si pour plusieurs l'empreinte carbone demeure un sujet plutôt vague, pour certains industriels l'évaluation de l'empreinte carbone de leur produit constitue une demande récurrente de leurs clients. Et, à en juger par l'avalanche d'information que produit une recherche Internet sur ce sujet, ce ne sera pas long avant que tous s'y intéressent.

Évaluer, et surtout réduire, l'empreinte carbone est l'un des grands défis des changements climatiques. Car, comme on peut le voir dans le graphique ci-bas, la production de carbone représente la moitié de l'empreinte écologique de l'humanité.

Généralement exprimée en tonne équivalent de CO₂, l'empreinte carbone cumule tous les gaz à effet de serre (GES), dont le CO₂, émis dans les activités d'une aire géographique, d'une entreprise, ou

dans le cycle de vie complet d'un produit. En traduisant la composante carbone de notre empreinte écologique en surface de forêt nécessaire pour séquestrer ces émissions de CO₂e, on se rend compte que l'humanité a déjà dépassé la capacité de la planète entière. À l'évidence, il n'y a pas d'avenir dans la surutilisation des capacités d'absorption du CO₂e de la planète ! (tableau 1)

La mesure de l'empreinte carbone, comme toute autre mesure, permet d'identifier les solutions qui nous permettront de cesser cette surconsommation écologique. Ces solutions guideront de plus en plus nos choix, qu'il s'agisse des sources d'énergie que nous utiliserons, des composantes que nous choisirons pour nos produits, de la façon dont nous livrerons nos services. Des solutions qui guideront également les choix que nous ferons pour les produits et services.

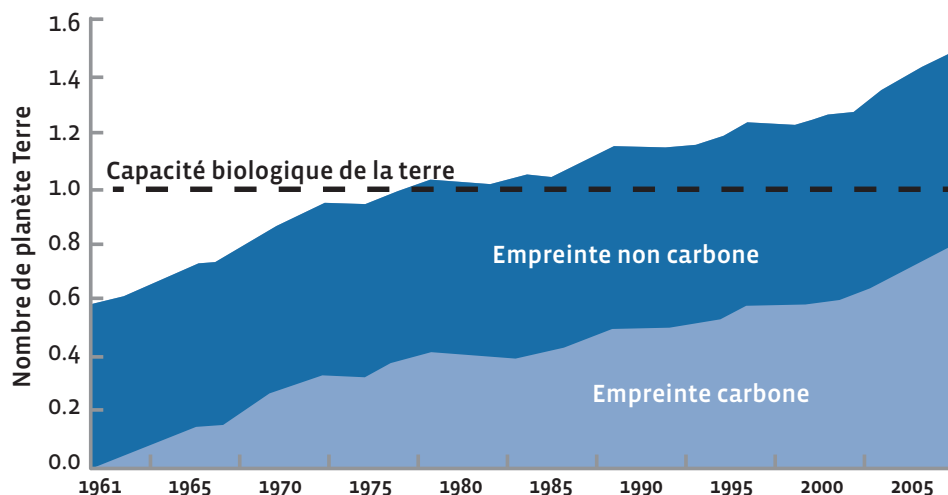


C'est dans cette foulée que le gouvernement du Québec a lancé récemment un projet pilote qui mènera à l'implantation de la certification de l'empreinte carbone des produits et des services québécois.

Pour les produits de grande consommation, la quantité de carbone générée par la fabrication, la distribution, l'utilisation et la disposition tout au long du cycle de vie de ce produit sera indiquée sur l'emballage. Pour les produits industriels comme l'aluminium et le bois d'œuvre, le gouvernement espère que la certification permettra aux exportateurs québécois de se démarquer sur les marchés internationaux au rythme où on y adoptera l'approche de l'empreinte carbone.

L'un des grands défis du projet pilote consistera à harmoniser les différentes méthodologies qui existent dans le monde pour mesurer l'empreinte carbone. Le Québec est le premier État à adopter cette mesure en Amérique du Nord. À la suite du projet pilote, le gouvernement entend encourager les entreprises à s'engager résolument dans l'évaluation de leur empreinte carbone, et de celle de leurs produits et services,

TABEAU 1



Source : http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/gfn/page/carbon_footprint/
(notre traduction)

en offrant une aide financière pouvant atteindre 40 % des dépenses admissibles à ce processus jusqu'à l'occurrence de 150 000 \$.

La reconnaissance de la valeur des produits avec une basse teneur en carbone est encore en évolution dans les marchés, mais le graphique ci-joint indique l'impact de la source d'électricité utilisée dans la fabrication des produits. Lorsque cette valeur sera reconnue, les industriels du Québec, grands consommateurs d'hydro-électricité, pourront se positionner favorablement face à plusieurs de leurs concurrents à travers la planète. (tableau 2)

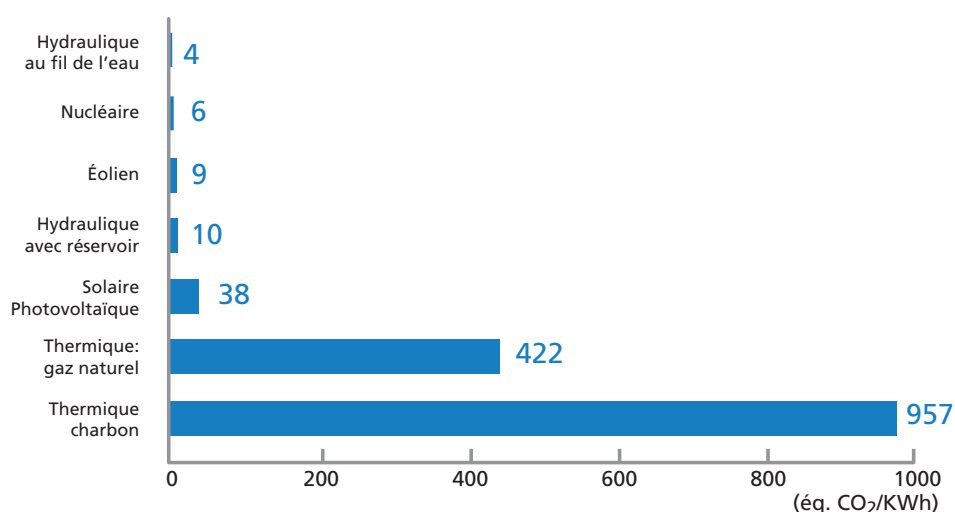
LE RETOUR DU SOUTIEN À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

En début 2011, nous vivions une grande déception en apprenant la décision de la Régie de l'énergie du Québec de réduire de 50 % le budget du programme de soutien en efficacité énergétique d'Hydro-Québec. Une décision surprenante, compte tenu des succès connus par ce programme dans le secteur industriel, et surtout de l'objectif global d'efficacité énergétique du Québec.

Un an plus tard, nous nous réjouissons de la décision de la Régie de l'énergie

TABLEAU 2

ÉMISSIONS DE GES DES DIFFÉRENTES FILIÈRES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



Source : Hydro-Québec

qui autorise de nouveau le budget de ce programme. Repris intégralement, ce dernier vise à réduire la consommation électrique par unité produite, soit la consommation spécifique. Le soutien technique et l'aide financière sont combinés dans une offre intégrée pour les clients Affaires ou Grande entreprise,

admissibles aux tarifs L,M, ou G, exploitant des sites industriels au Québec. Une excellente nouvelle pour les entreprises et l'environnement. ■

L'AQCIE vous offre aussi ses réflexions sur l'actualité énergétique.
Visitez régulièrement notre [revue de presse commentée](#) en page d'accueil
de notre site Internet, à l'adresse aqcie.org.

Nous y traitons brièvement des sujets qui vous intéressent, au gré de l'actualité !

VERS UNE NOUVELLE ÈRE DE LA RÉGLEMENTATION DE L'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC

Deux importantes décisions ont été rendues par la Régie de l'énergie du Québec dans les dernières semaines, sur la *Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux normes internationales d'information financière (« IFRS »)*, le 2 mars, et sur la *Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2012-2013*, le 8 mars.

Dans la première décision, la Régie donne suite à sa décision antérieure de voir les IFRS adoptés par le Distributeur et le Transporteur, tout en indiquant clairement que cette adoption doit se faire avec rigueur. Ainsi, elle rejette en bonne partie la demande des divisions réglementées d'Hydro-Québec d'intégrer à leurs tarifs respectifs une très importante somme relative aux régimes de retraite, ce qui, selon la Régie, aurait été valable en vertu des PCGR canadiens, mais non conforme aux IFRS. La radiation de près de 700 millions \$ consécutive à cette décision montre la détermination de la Régie à emprunter résolument la voie qu'elle trouve juste.

À l'évidence, l'effet de cette décision sur les tarifs ne peut que nous réjouir, mais nous tenons à souligner tout autant le bien-fondé, voire le courage, de cette décision.

Bien que des enjeux sur lesquels nous comptons beaucoup n'aient pas été résolus par la seconde décision de la Régie, et sur certains desquels nous aurons sans aucun doute l'occasion de revenir, nous ne pouvons qu'être satisfaits de la résultante générale de cette décision, soit la réduction de 0,5 % des tarifs plutôt qu'une hausse de 1,7 % initialement demandée. Cette réduction est en bonne partie attribuable au passage aux IFRS, mais aussi à l'exclusion bien justifiée des revenus requis du montant de 40,9 M \$ afférent à l'installation des compteurs intelligents (LAD), alors que ce dossier n'est pas encore décidé par la Régie.

Cependant, la meilleure nouvelle que comportait cette décision est passée

« sous le radar » des médias. Il s'agit de l'étude d'un mécanisme de fermeture annuelle des comptes et de partage des excédents de rendement. Cette avenue n'est pas nouvelle, car elle existe dans le secteur du gaz naturel depuis des années, mais il nous fait plaisir de souligner qu'Hydro-Québec a choisi, sans attendre d'invitation de la Régie en ce sens, de s'engager dans cette voie qui annonce une modification en profondeur de la dynamique de réglementation de l'électricité.

Jusqu'à maintenant, le Distributeur ne pouvait faire autrement que de présenter des coûts les plus élevés possibles pour avoir droit au rendement le plus attrayant possible. De notre côté, nous devons faire diminuer les coûts acceptés par la Régie au strict nécessaire, afin d'obtenir les tarifs les plus concurrentiels pour les industriels québécois. Tout cela était « de bonne guerre », mais cette approche nous plaçait non seulement dans une position trop souvent antagoniste à celle du Distributeur, mais nous avions aussi le fardeau de prouver que les chiffres avancés ne reflétaient pas la réalité.

Avec une fermeture annuelle des comptes et un mécanisme adéquat et mutuellement acceptable de prise en compte des écarts entre les prévisions en début d'exercice et la réalité, il n'existera plus de véritable incitatif à augmenter les frais ou à diminuer les revenus du Distributeur pour atteindre la meilleure rétribution possible.

De plus, avec un mécanisme de partage de la rétribution « excédentaire », Hydro-Québec conserve une incitation

puissante à optimiser sa performance, sachant qu'elle peut aller chercher une rétribution additionnelle à celle que lui avait accordée la Régie en début d'exercice.

Ces mécanismes, qu'il reste à Hydro-Québec de déposer pour la prochaine cause tarifaire, à nous de commenter et à la Régie de décider, rendent pour une bonne part inutiles les antagonismes associés à l'« ancien » régime. Tout ne sera pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais nous pouvons anticiper un allègement du climat des représentations et une discussion plus ouverte sur les enjeux. Et nous tenons à assurer, tant Hydro-Québec que la Régie de l'énergie, que l'AQCIÉ souscrit entièrement à cette approche plus sereine de la fixation des tarifs.

Le poids des approximations inhérentes aux prévisions de revenus et de dépenses est sur le point d'être soulevé et nous nous en sentons tous mieux. ■

ENTREPRISES MEMBRES DE L'AQCIÉ





L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ

1010 rue Sherbrooke Ouest, Bureau 1800
Montréal (Québec) H3A 2R7

Téléphone : 514 350-5496
Télécopieur : 514 286-6078

www.aqcie.org